

Rennes le 24 octobre 2013

Patrick Jéhannin  
24 rue Barthélémy Pocquet  
35000 - Rennes

à

Monsieur le Président  
du Conseil général d'Ille-et-Vilaine  
1 Avenue de la Préfecture  
CS 24218 – 35042 Rennes Cedex

Monsieur le Président,

Comme suite à mon courrier du 30 juillet 2013, vous avez bien voulu me proposer une rencontre qui s'est concrétisée le 14 octobre dernier.

Je vous renouvelle mes remerciements pour ce qui m'est apparu comme une marque de considération.

Je me souviens qu'en conclusion, nous sommes tombés d'accord sur le fait que nous n'étions pas d'accord et que notre échange permettrait à chacun de poursuivre sa réflexion.

Je poursuis donc la mienne, en particulier sur la base du "sondage" que j'ai initié cet été... dont vous trouverez ci-joint une synthèse des résultats portant sur les 1.000 premiers répondants (je tiens à votre disposition les annexes, comme je tiens à votre disposition la base des données brutes).

Naturellement, nul ne sait évaluer le nombre de ceux qui se fichent bien de cette question ou qui approuvent la procédure et la décision sans avoir le besoin ou sans avoir eu l'opportunité de le faire savoir par ce canal... tout comme nul ne sait évaluer le nombre de ceux qui ne s'en fichent pas du tout, mais qui n'ont pas eu la possibilité d'exprimer leur point de vue à cette occasion.

C'est pourquoi il est évident que ce "sondage" n'a rien d'un scrutin.

A la vérité, ce n'est qu'une sorte de micro-trottoir... exactement comme lorsque l'on interroge les passants au marché par exemple, sans leur demander pourquoi ils sont au marché et sans s'attacher à savoir s'ils sont à coup sûr représentatifs de la population générale.

Il ne révèle en définitive que l'opinion - en l'occurrence très claire - des 1.000 premiers citoyens qui ont bien voulu répondre aux questions posées.

Vaut elle beaucoup moins que l'opinion d'une douzaine de personnes cooptées et encadrées (sic) par un publicitaire, appointé à la sauvette et dont le travail reste à élucider ?...

Dans le dispositif de démocratie participative auquel vous dites être très attaché, je ne le pense pas.

C'est pourquoi je viens vous proposer que le Conseil général mène sans tarder sa propre enquête de satisfaction auprès des habitants, en utilisant tout simplement les voies qu'il avait initialement prévu d'utiliser pour les consulter avant sa décision définitive annoncée pour la fin de l'année.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien prêter à cette suggestion et, malgré notre différend, je vous prie d'agréer Monsieur le Président l'expression de ma considération distinguée.

Patrick Jéhannin